

L'R des centres de femmes du Québec ■ 3 avril 2016

ÉTUDES DES IMPACTS DES MESURES D'AUSTÉRITÉ SUR LES FEMMES
ENTRE JANVIER ET DÉCEMBRE 2015



RECUIS

DES CONDITIONS DE VIE
DES FEMMES
AU QUÉBEC EN 2015



L' R DES
CENTRES DE
FEMMES
DU QUÉBEC

CRÉDITS

Ce projet est une idée du comité de coordination de L'R des centres de femmes du Québec. Il a pu se réaliser grâce à la participation continue des centres de femmes du Québec. Merci aux centres de femmes, à leur table régionale, à leur comité de coordination, à leur comité exécutif et à l'équipe de permanence de leur regroupement.

QUESTIONNAIRE 1 ■ Rencontres régionales

Odile Boisclair, France Bourgault, Nesrine Bessaïh et Valérie Gilker Létourneau

QUESTIONNAIRE 2 ■ Témoignages

Hélène Beaupré, Suzanne Bellot, Érika English, Camille Martin-Émond

QUESTIONNAIRE 3 ■ Groupes de discussion

Brigitte Arseneault, Isabelle Boily, Janelle Leblanc et Valérie Gilker Létourneau

COMPILATION ET ANALYSE ■ Nesrine Bessaïh, Ysendre Cozic-Fournier,
Valérie Gilker Létourneau et Isabelle Langlois

COORDINATION ■ Valérie Gilker Létourneau

RÉDACTION ■ Ysendre Cozic-Fournier et Valérie Gilker Létourneau

RÉVISION ■ Odile Boisclair et France Bourgault

GRAPHISME ET ILLUSTRATIONS ■ marie dauverné

L'R des centres de femmes du Québec
110, rue Sainte-Thérèse, bureau 507
Montréal H2Y 1E6
Téléphone • 514-876-9965
Télécopieur • 514-876-9176
info@rcentres.qc.ca
www.rcentres.qc.ca



TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	5
2. MISE EN CONTEXTE	6
2.1. Politique provinciale	6
2.2. L’R des centres de femmes du Québec	7
2.3. Violences envers les femmes	9
3. PROCESSUS DE CUEILLETTE DE DONNÉES	9
3.1. Présentation de la démarche	9
3.2. Catégories de données et compilation	9
3.3. Mise en garde	10
4. CONSTATS GÉNÉRAUX	11
5. DONNÉES	11
5.1. Satisfaction des besoins de base	11
5.2. Accessibilité aux services publics	14
5.3. Autonomie économique et pauvreté	18
5.4. Conditions de vie des femmes	20
5.5. Développement social et économique	23
5.6. Santé globale des femmes	24
5.7. Pistes de solutions	25
6. ANALYSE DES DONNÉES	27
6.1. Des politiques économiques mettant les femmes à pied	27
6.2. Des compétences « féminines » soumises à l’économie	28
6.3. Des politiques économiques qui appauvrissent les femmes	31
6.4. Égalité de droits, droits bafoués et inégalité de faits	31
7. CONCLUSION	36
8. RÉFÉRENCES	37

1. INTRODUCTION

La présentation d'un budget provincial équilibré a été saluée par plusieurs, et l'abolition de la taxe santé, un an plus tôt que prévu, semble confirmer les talents comptables de l'équipe libérale. Bien que les centres de femmes du Québec aient revendiqué l'abolition de cette taxe dès son instauration en 2010, ils ne voient pourtant pas cette nouvelle avec l'enthousiasme général. En effet, cette nouvelle arrive alors que le réseau des centres de femmes prend la mesure des reculs des conditions de vie des femmes constatés entre janvier et décembre 2015. Ces reculs sont des conséquences directes des politiques d'austérité mises en œuvre

par le Gouvernement du Québec pour atteindre son équilibre budgétaire. C'est ce qu'illustre ce rapport. Il dresse le portrait des impacts de l'austérité sur les femmes, au Québec, entre janvier et décembre 2015.

Dès novembre 2014, L'R des centres de femmes du Québec a constaté les impacts de l'austérité sur les femmes, dans le cadre d'une discussion de son comité de coordination, composé des représentantes régionales des centres de femmes.

Dès lors, L'R a dénoncé la violence des mesures d'austérité. Parallèlement, ce réseau a entrepris d'évaluer plus précisément les conséquences des politiques économiques sur les femmes,



sur les centres de femmes et sur les communautés québécoises, au moyen d'une cueillette de données, afin de vérifier leur ampleur et pour identifier quelles solutions mettre en œuvre.

Après avoir situé la démarche en contexte, les trois catégories de données recueillies sont distinguées, afin de clarifier la méthodologie utilisée pour leur traitement. Suit une présentation rapide des constats principaux qui se dégagent des résultats de l'enquête.

Ceux-ci ont été thématiques pour faciliter leur présentation. Tour à tour, sont ainsi présentées les conséquences identifiées au niveau de la satisfaction des besoins de base, de l'accessibilité aux services publics, de l'autonomie économique, des conditions de vie, du développement social et économique et de la santé globale. Avant de conclure, une brève analyse de ces données vise à identifier si l'austérité est une violence économique faite aux femmes. ■

2. MISE EN CONTEXTE

2.1. POLITIQUE PROVINCIALE

▪ UN GOUVERNEMENT CONTRE L'INTERVENTION DE L'ÉTAT

L'élection générale du 7 avril 2014 accorde la majorité au Parti libéral du Québec dirigé par Philippe Couillard. Forte de ses 70 députés élus, l'équipe libérale se réjouit de pouvoir enfin mener de « vraies affaires », comme son slogan de campagne le suggérait.

Monsieur Jacques Daoust, ministre québécois de l'Économie en mars 2015, affirmait la vision de son parti en matière d'économie, dans une entrevue avec La Presse canadienne rapportée par Le Devoir. Il disait que son gouvernement voulait « bâtir un État moins interventionniste », « laisser s'exprimer la force des marchés » (Richer, 2015).

Cette vision politique vise à réduire l'emprise du secteur public sur le marché, au profit du secteur privé. Les mesures fiscales mises en place par un

gouvernement adhérent à cette vision visent à « créer un environnement favorable » aux entreprises, par exemple en baissant le taux de taxation qui leur est imposé, comme l'expliquait le premier ministre Philippe Couillard lors d'une mission d'affaires en France (Richer, 2015).

• DES POLITIQUES NÉOLIBÉRALES, DE RIGUEUR ÉCONOMIQUE OU D'AUSTÉRITÉ?

Différentes discussions publiques ont eu lieu, depuis l'élection du Parti libéral du Québec, afin de déterminer si les politiques mises en place par le gouvernement sont des politiques néolibérales, des politiques de rigueur ou de politiques d'austérité.

Alors que d'une part le ministre des Finances, Carlos J. Leitaó, reconnaît publiquement que « des services publics pourraient disparaître » (Ouellet, 2014), d'autre part, le premier ministre bute sur les mots, préférant le mot « rigueur » au mot « austérité » (Biron, 2014). Pendant ce débat sémantique, la population est confrontée à

la disparition de certains services publics, à la diminution des autres services et à des augmentations de tarifs.

Pour les fins de la discussion, il sera ici question d'austérité pour référer aux politiques économiques du gouvernement québécois. La principale motivation du choix repose sur l'usage qui en est largement fait au sein de la population et des médias.

■ DIMINUTION DE SERVICES ET AUGMENTATIONS DE TARIFS

Après l'élection du Parti libéral au Québec, les coupures et les compressions se multiplient dans les services publics, et ce, bien qu'il y en ait eu avant. Au fil des mois, des compressions sont annoncées en éducation, en santé et services sociaux, en environnement et en protection de la faune, dans le développement local et régional, dans l'aide à l'emploi, dans l'aide sociale, dans l'aide juridique, dans l'aide au logement, dans le transport adapté, dans les programmes visant la

réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes, dans la fonction publique et dans la culture (Coalition, 2015).

À l'automne 2014, deux projets de loi ébranlent tout particulièrement L'R des centres de femmes du Québec. D'abord, puisque les centres de femmes font partie du réseau de la santé et des services sociaux, les femmes qui les fréquentent sont abasourdiées de découvrir, en septembre 2014, que le Projet de loi numéro 10 vise notamment l'abolition des agences régionales de santé et de services. Peu de temps après, en novembre 2014, les femmes du réseau sont de nouveau ébranlées : le Projet de loi 28 annonce la diminution du soutien financier aux services de garde et aux centres de petite enfance (CPE). De plus, vu leur rôle incontournable en matière de développement de projets sociaux et économiques, les centres de femmes sont directement affectés par l'abolition des conférences régionales des élus (CRÉ), également incluse dans le Projet de loi 28. ■

2.2. L’R DES CENTRES DE FEMMES DU QUÉBEC

• LE PLUS GRAND RÉSEAU FÉMINISTE D’ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME

Fondé en 1985 à l’initiative des trois premiers centres de femmes suivant la recommandation du Secrétariat d’État à la condition féminine du Canada, L’R des centres de femmes du Québec regroupe désormais 90 centres de femmes répartis dans toutes les régions administratives de la province, rejoignant près de 300 000 femmes par année.

L’R est le plus grand réseau féministe d’action communautaire autonome du Québec. Ce Regroupement a été nommé L’R parce qu’il consiste en une aire (R) pour les centres de femmes, un Réseau dans lequel les centres de femmes se concertent, de sorte qu’arrive l’ère (R) pendant laquelle les femmes auront enfin tout l’air (R) dont elles ont besoin.

▪ SA MISSION

L’R a pour mission de développer et de soutenir le réseau des centres de

femmes; d’assurer la cohésion et le renouvellement des pratiques des centres en fonction de sa Base d’unité politique; d’appuyer les actions des groupes, associations et regroupements qui visent l’autonomie, l’égalité en droit et l’équité pour les femmes ainsi que la promotion de leurs intérêts, et la justice sociale; développer la concertation entre les centres de femmes; représenter les centres de femmes dans leurs revendications communes.

• SON FONCTIONNEMENT DÉMOCRATIQUE

Les centres de femmes se réunissent sur une base régionale de quatre à six fois par année. Entre leurs rencontres régionales, ils sont représentés par voix de délégation au comité de coordination national (Coco). Le Coco favorise la concertation interrégionale et assume les responsabilités d’un conseil d’administration. Les membres de L’R se concertent donc régionalement et nationalement au moins huit fois par année, en plus de dialoguer ensemble lors

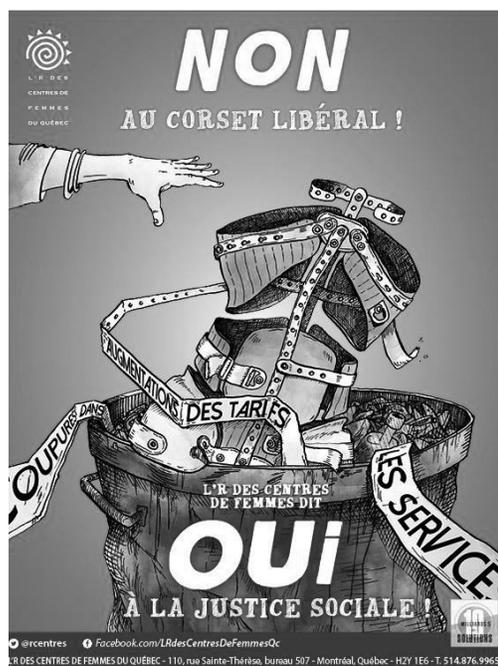
de l'Assemblée générale annuelle (AGA), qui a par ailleurs un taux de participation exceptionnel. Il y a systématiquement plus de 90 % des membres qui participent à l'AGA de L'R.

• **SA CAPACITÉ DE MOBILISATION RAPIDE**

C'est donc sans surprise que fin novembre 2014, réunies en Coco, les représentantes régionales des centres de femmes témoignent des impacts de l'austérité sur les femmes et sur les centres de femmes. Déjà, elles observent

des modifications des conditions de vie des femmes. Vu la gravité des changements observés, après seulement huit mois de gouvernement libéral, les représentantes des 17 régions décident de mettre sur pied une démarche visant à dresser un portrait complet de la situation, au moyen d'une cueillette de données impliquant tous les centres de femmes du Québec membres du regroupement. Le comité de coordination est unanime : il faut vérifier quels sont les impacts de l'austérité sur les conditions de vie des femmes.

Le comité d'action politique de L'R des centres de femmes du Québec, le CAP turquoise, décide quant à lui qu'il faut lutter contre les compressions dans les services, contre les hausses de taxes et tarifs. Pour mobiliser les centres de femmes, le CAP turquoise décide de symboliser les politiques économiques néolibérales du gouvernement par un corset. Les femmes se sentent prises dans un corset, comprimées par les augmentations de frais et les diminutions de services.



• **LES CENTRES DÉNONCENT RAPIDEMENT LA VIOLENCE DE L'AUSTÉRITÉ**

Peu de temps après cette rencontre, L'R des centres de femmes du Québec dénonce la violence de l'austérité, dans le cadre du lancement des 12 jours d'actions contre les violences faites aux femmes. L'hypothèse, présentée aux médias le 25 novembre 2014, suggère que l'austérité est une violence économique envers les femmes (L'R, 2014). La présidente de L'R, Carolle Mathieu, a expliqué en conférence de presse en quoi les mesures d'austérité contraignent le groupe social des femmes à faire certains choix, le prive arbitrairement de ses libertés, de certains de ses droits sociaux et économiques. ■



2.3. VIOLENCES ENVERS LES FEMMES

Pour L'R, les actes de violence causent ou peuvent causer aux femmes un préjudice, une souffrance physique, sexuelle ou psychologique, la contrainte et la privation arbitraire de liberté, dans la vie publique, comme dans la vie privée. Lorsqu'un rapport de pouvoir contraint une femme, qu'il l'oblige à faire des choses qu'elle n'a pas choisies ou qu'elle doit subir les conséquences de ces contraintes, cela s'inscrit dans le cadre des violences faites aux femmes.

Comme ses partenaires du comité des 12 jours d'action contre les violences envers les femmes, L'R affirme que les actes de violence peuvent être : physiques, psychologiques, verbaux, économiques, sexuels, sociaux et politiques (Bourgault, 2010).

Ainsi, pour L'R, les violences envers les femmes incluent tous les actes de violence qui sont dirigés contre le sexe féminin, qu'ils soient dirigés vers les femmes individuellement ou vers le groupe social des femmes. ■

3. PROCESSUS DE CUEILLETTE DE DONNÉES



3.1. PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE

La cueillette de données a débuté le 20 janvier 2015, à Jonquière (L'R, 2015). Cette cueillette visait d'abord à vérifier l'hypothèse avancée publiquement le 25 novembre 2014. Pour ce faire, toutes les tables de concertation régionale de centres de femmes ont procédé à une discussion visant à identifier les changements dans leur milieu de vie et dans leur communauté. Ainsi, entre janvier et mars 2015, dans toutes les régions du Québec, les centres de femmes ont dressé le portrait des changements en condition féminine. Cette première vague de données semblait confirmer notre hypothèse (Gilker Létourneau, 2015).

Par la suite, le comité d'action politique de L'R des centres de femmes du Québec, le CAP turquoise, a décidé de consulter directement les femmes qui fréquentent les centres afin de vérifier auprès d'elles si l'austérité les affecte et, le cas échéant, comment elles composent avec leurs nouvelles conditions de vie. Partout en province, 198 femmes ont répondu à l'appel, et 8 centres de femmes ont animé des groupes de discussion visant à creuser davantage les pistes identifiées par les tables régionales. ■

3.2. CATÉGORIES DE DONNÉES ET COMPILATION

Les données présentées dans les pages suivantes ont donc été recueillies à trois moments différents et avec trois moyens différents.

La première catégorie de données provient des tables régionales de centres de femmes et reflète les conditions de vie des femmes, entre janvier et mars 2015. Le canevas d'animation des tables régionales invitait les femmes à identifier les impacts sur les femmes, les impacts communautaires et les impacts régionaux des mesures d'austérité grâce à trois questions ouvertes. Les 15 tables régionales, réunissant 225 femmes, représentant les 17 régions administratives de la province, ont participé à l'exercice. La compilation des réponses a donné lieu à une catégorisation des contenus selon les typologies suivantes : emploi et condition de travail, soutien au développement socio-économique, services publics, tarification, autonomie économique des

femmes, augmentation des besoins d'intervention et d'accompagnement.

La seconde catégorie de données est composée de témoignages écrits par des femmes qui fréquentent ou non les centres de femmes. Ils ont été recueillis dans les milieux de vie de centres de femmes ou dans les espaces publics de onze régions, entre mars et juin 2015. Les femmes étaient invitées à répondre à une question ouverte : « l'austérité me touche parce que : ». Les 198 témoignages écrits proviennent des régions de Montréal, de la Montérégie, de Lanaudière, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, de l'Estrie, du Bas-Saint-Laurent, de la Mauricie, du Centre-du-Québec, de la Côte-Nord, de l'Abitibi-Témiscamingue, et de Chaudière-Appalaches. La compilation des réponses a été faite via la catégorisation suivante : le chauffage et l'électricité, l'alimentation, le logement, l'emploi, l'accès aux services de santé et aux services sociaux, le financement public des services de santé et des services sociaux, l'accessibilité des médicaments, les tarifs du transport

collectif, les services destinés aux enfants, les services reliés aux aînées, la pauvreté, les écarts de richesses, la privation, le recul de l'égalité, les centres de femmes, le travail invisible, l'isolement, la natalité, les violences, la perte de pouvoir et le développement social et économique.

La dernière catégorie, les groupes de discussion, est composée des résultats de discussions s'étant déroulées dans 8 centres de femmes provenant de différentes régions. Le canevas d'animation avait pour objectif principal d'identifier quelles stratégies étaient mises en place par les femmes afin de pallier les impacts de l'austérité sur leurs conditions de vie. Ces discussions se sont déroulées entre mars et décembre 2015, et ont convié 78 femmes. La compilation des réponses a été faite en utilisant la même catégorisation que pour le deuxième groupe de données.

La synthèse des catégorisations a été discutée à maintes reprises, notamment dans l'optique de favoriser l'appropriation collective

des résultats. L'équipe de recherche a identifié les éléments transversaux aux trois catégories de données afin d'identifier quels thèmes seraient mis au premier plan dans le présent rapport. Cet exercice a été fait aussi avec l'équipe de travail, de manière à le bonifier. ■

3.3. MISE EN GARDE

Par mesure de précaution, il importe de souligner que les données recueillies dans les catégories 1 et 3 susmentionnées ont été sujettes à interprétation. En effet, ces données ont été recueillies au moyen de procès-verbaux de rencontres régionales (catégorie 1) et de groupes de discussion (catégorie trois). L'équipe de recherche s'est basée sur les propos retenus par les secrétaires de rencontres, ce qui implique une interprétation des discussions réelles par l'intermédiaire d'un texte. L'interprétation de ces procès-verbaux, hors contexte, est nécessairement limitée. ■

4. CONSTATS GÉNÉRAUX

L'analyse des résultats illustre que les politiques d'austérité discriminent les femmes et les pénalisent de manière systémique. Elles génèrent d'importants reculs de la condition féminine, en entravant la capacité des femmes à réaliser leurs droits économiques, sociaux et culturels, et en forçant les femmes à assumer plus de rôles sociaux de genre qu'elles ne le voudraient.

En effet, les politiques d'austérité limitent la capacité des femmes à satisfaire leurs besoins de base, elles augmentent leur chômage et diminuent leur autonomie économique. Pour certaines, cet appauvrissement général a l'effet de les maintenir en situation de violence conjugale. De plus, les politiques d'austérité diminuent l'accessibilité aux services publics dont elles, leurs enfants ou leurs parents ont besoin, ce qui contraint les femmes à consacrer plus de temps pour soutenir bénévolement leur famille. Cette augmentation de leur travail invisible, conjointement à leur appauvrissement, les ramène dans l'espace domestique. Éloignées de l'espace public, elles

vivent plus d'isolement ce qui affecte directement leur santé mentale.

La contrainte économique et l'obligation de travailler bénévolement pour soutenir la famille exercent une pression sur le groupe social des femmes vers sa position historique traditionnelle, une position domestique dévalorisée économiquement, politiquement et socialement. Parce qu'elles sont des femmes, elles sont contraintes de vivre cet assujettissement. Il s'agit de discrimination sexiste. De plus, ces rapports de force s'inscrivent dans le cadre des violences faites aux femmes, puisqu'ils causent aux femmes un préjudice, les privent de leur liberté dans la vie publique comme dans la vie privée, les obligeant à faire des choses qu'elles n'ont pas choisies. Dans ce contexte global, elles sont plusieurs à développer des stratégies pour maintenir leur autonomie, pour exercer leur libre arbitre, que ce soit en créant des projets visant à subvenir à leurs besoins de base, que ce soit en luttant contre les politiques d'austérité ou en refusant de jouer les rôles sociaux qui les contraignent. ■

5. DONNÉES



5.1. SATISFACTION DES BESOINS DE BASE

▪ CHAUFFAGE ET ÉLECTRICITÉ

Plus de 18 % des femmes consultées témoignent des impacts de l'augmentation du prix de l'hydroélectricité. Cette augmentation des tarifs signifie souvent que les femmes doivent accorder de plus en plus de temps à rechercher et à effectuer des tactiques pour réduire le coût de la facture d'électricité.

« L'austérité me touche parce que l'Hydro augmente constamment et des connaissances sur l'aide sociale ne savent plus où se loger. Choisir entre payer l'Hydro ou manger est une réalité qui va finir par atteindre la classe moyenne. »

– Montérégie

« L'austérité me touche parce qu'Hydro, malgré tous les profits qu'ils font, décide d'écraser quand même les pauvres. »

– Lanaudière

RÉDUIRE LA FACTURE D'HYDROÉLECTRICITÉ

Les femmes n'ont pas le choix d'effectuer des stratégies d'économie pour réduire la facture de l'électricité. Elles proposent, dans les groupes de discussion, de baisser la température des réservoirs à eau chaude, de faire de grosses brassées de lavage, de faire sécher le linge à l'air libre, de recouvrir les fenêtres de plastique, de s'habiller chaudement dans la maison afin de baisser la température du thermostat, etc. D'autres doivent carrément se priver du câble, de l'internet ou du téléphone pour arriver.

IMPACTS SUR LES CENTRES DE FEMMES

L'augmentation des tarifs d'hydroélectricité a des impacts sur les activités des centres de femmes. Elles constatent que plus de femmes viennent se réchauffer au centre lorsqu'il fait froid. Les centres de femmes doivent récolter plus de vêtements à donner. Les femmes sont préoccupées à propos des compteurs intelligents. Les hausses des tarifs de l'électricité peuvent également avoir des conséquences sur le bon déroulement des activités dans les centres de femmes.

■ ALIMENTATION

Plus de 15 % des femmes doivent diminuer la qualité et la quantité de nourriture puisque le coût des aliments à l'épicerie est trop élevé pour leurs moyens financiers. Cette augmentation de prix a des conséquences néfastes sur la vie et sur la santé de certaines participantes qui doivent bouleverser leur alimentation au détriment d'aliments moins chers et souvent moins nutritifs. Les femmes vivent également beaucoup d'insécurité alimentaire.

« L'austérité me touche parce que la viande coûte trop cher donc je suis végétarienne par obligation. Maintenant, les légumes augmentent, qu'est-ce que je vais manger? Des cannes et de la bouffe congelée? Mauvais au goût et mauvais pour la santé. Vous hypothéquez notre santé. »

– Montréal

« L'austérité me touche parce qu'à cause des prix des aliments en augmentation, je mange des aliments moins frais dans les banques alimentaires... »

– Montérégie

S'ORGANISER AUTREMENT POUR MANGER

Interrogées à ce sujet dans le cadre de groupes de discussion, les femmes expliquent qu'elles doivent s'organiser autrement pour s'alimenter. Elles préconisent l'achat d'aliments non locaux en groupes et coupent dans les aliments les plus coûteux. Elles sont capables de faire des économies sur la nourriture en

achetant en groupe et en grande quantité, en achetant en fonction des soldes, en utilisant des bons de réduction, en faisant des provisions, en achetant à l'école des métiers, en fréquentant les banques alimentaires, etc.

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

En discussion aux tables régionales, les travailleuses de centres de femmes soulèvent que les participantes vivent beaucoup d'insécurité alimentaire. Elles observent un plus grand besoin de la part des femmes pour la nourriture. Il y a une augmentation des demandes pour des cuisines collectives, plus de femmes se procurent les rabais ou les bons de réduction offerts par les centres, beaucoup de femmes sont présentes lorsqu'un repas est offert au centre, les femmes prennent plus de collations lorsqu'elles sont distribuées et il y a de l'impatience, voire de la panique, de la part des participantes lorsque de la nourriture est distribuée. Certaines dénotent qu'il y a du vol de nourriture par peur d'en manquer et en prévision des périodes plus dures.

• LOGEMENT

Plus de 10 % des répondantes soulignent une augmentation constante du prix du loyer qui devient de plus en plus difficile à assumer. Certaines d'entre elles dénotent aussi le faible nombre de logements sociaux alors que de plus en plus de femmes auraient besoin de ce droit.

« L'austérité me touche parce que le coût du logement augmente rapidement. L'an dernier, c'était 20 \$ de plus par mois à compter de juillet 2015, le coût mensuel augmentera de 140 \$. Comme l'électricité est incluse dans le coût du logement, le propriétaire a refilé la facture d'Hydro-Québec aux locataires dont je fais partie. »

– Montérégie

« Je vois de plus en plus d'itinérants dans les rues du centre-ville par manque de soins mentaux et de logements sociaux et l'accès de plus en plus difficile à l'aide sociale. »

– Montérégie

MANQUE DE LOGEMENTS SOCIAUX ET AUGMENTATION DE L'ITINÉRANCE

En discussion aux tables régionales, les travailleuses observent le manque de logements accessibles pour les femmes et une augmentation de l'itinérance. Il y a un plus grand appui et un plus grand accompagnement de la part des centres pour la recherche de logement et pour la résolution de problèmes reliés au logement. Les travailleuses témoignent que certaines participantes doivent déboursier jusqu'à 80 % de leur revenu pour payer leur logement. Elles notent également des abus de pouvoir de certains propriétaires qui ne voient pas à la salubrité de leurs bâtiments. Certaines femmes n'osent pas porter plainte de peur de perdre leur logement. Il y a également un manque flagrant de logements adaptés aux besoins des femmes, notamment chez les femmes monoparentales qui doivent répondre aux exigences de la cour, en ce qui concerne le nombre de pièces, pour conserver la garde de leurs enfants. De plus, les logements à prix abordables sont souvent ceux qui sont

loin des services et des écoles. Cela peut augmenter les coûts de transport et l'isolement de certaines femmes qui n'ont pas les moyens de se loger près des services. Les travailleuses constatent que les problématiques reliées au logement créent beaucoup de stress chez les femmes.

■ EMPLOI

Plus de 11 % des femmes connaissent une dégradation de leurs conditions de travail et se retrouvent au chômage.

Dans la majorité de régions participantes, les répondantes traitent de leur situation de précarité, de la crainte de perdre leur emploi ou de leur recherche d'emploi difficile. D'autres femmes ont quant à elles perdu leur emploi à la suite d'une diminution du financement dans leur secteur de travail. Il est question ici des secteurs de la santé et des services sociaux et du communautaire, des secteurs majoritairement occupés par des femmes. La dégradation de conditions de travail et le chômage sont particulièrement discutés par les femmes vivant dans les régions dites « éloignées ».

« L'austérité me touche parce que je perds mon emploi. Je travaille dans le communautaire et mon poste est aboli. Le besoin qu'il comblait est toutefois toujours présent. Donc plusieurs personnes y perdent. »

– *Montréal*

« L'austérité me touche parce que j'ai perdu mon emploi quand le budget de l'organisme dans lequel je travaillais a été réduit. Je n'ai pas de sécurité d'emploi et à mon âge (60 ans), il serait difficile de trouver un autre emploi. »

– *Montréal*

« L'austérité m'a touchée dans le cadre de ma recherche d'emploi dans le domaine de la santé au public pour une affectation en ergothérapie. C'est la première fois en 7 ans que j'ai de la difficulté à me trouver de l'emploi dans mon domaine et cela m'a pris 10 mois et j'ai dû quitter la

région pour celle du Nord-du-Québec. Donc l'austérité a eu un gros impact professionnel pour moi. »

– *Montréal*

UN SEUL EMPLOI N'EST PAS SUFFISANT

Interrogées à ce sujet dans le cadre de groupes de discussion, les femmes expliquent que le coût de la vie étant constamment en augmentation, le revenu d'un seul emploi n'est plus suffisant. Les femmes n'ont pas d'autre choix que de chercher à augmenter le revenu familial. Il est alors courant pour elles d'avoir plus d'un emploi, d'augmenter leurs heures de travail, de retourner à l'école pour obtenir un diplôme, ou, pour celles à la maison, de se trouver un ou des emplois à temps partiel.

VIEILLIR DANS LA PAUVRETÉ

Les travailleuses de centres de femmes ont peur de vieillir dans la pauvreté. Un des thèmes les plus discutés en rencontres régionales renvoie aux

conditions de travail des femmes dans le communautaire. Elles rapportent que leur salaire est gelé depuis plusieurs années et qu'elles ont de la difficulté à amortir toutes les hausses de prix et de tarifs. Il y a une augmentation des tâches puisqu'il y a une augmentation des besoins auxquels il faut répondre. Cela peut être problématique pour les équipes de travail qui manquent de travailleuses. ■

5.2. ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES PUBLICS

■ FEMMES

Pour plus de 47 % des femmes consultées, l'accès aux services de santé et aux services sociaux est de plus en plus difficile. La privatisation, l'augmentation des tarifs, le montant élevé de la taxe santé, le temps d'attente, la proximité des centres de santé ou, tout simplement, la disponibilité des spécialistes sont des facteurs qui diminuent l'accès aux services de santé et aux services sociaux.

« L'austérité me touche parce que je suis une mère monoparentale de 3 enfants. L'épicerie, le loyer, hydro quand tout est payé, il ne reste presque rien et quand en plus on a des enfants avec des troubles de langage, anxiété et un TSA, qu'on est sur des listes d'attentes depuis 2 ans et demi et qu'on se fait dire que le CSSS ne sait pas pour la suite à cause de tous les changements, qu'il n'y a plus de sous dans les subventions directes pour l'aide au répit, etc., ça ne présage rien de bon pour l'avenir. »

– Lanaudière

« L'austérité me touche parce que les soins de santé seront décentralisés, je n'aurai plus accès à des services généraux en santé dans ma MRC. Pour celles et ceux qui n'ont pas de transport, il sera difficile de se faire soigner. Donc, j'aurai à me préoccuper de ma santé, de mon transport. Moins d'argent, plus de

stress... Rendu à mon âge, je n'ai pas besoin de vivre ça, c'est INADMISSIBLE ! »

– *Bas-Saint-Laurent*

DES TARIFS QUI FREINENT L'ACCÈS

Les femmes soulignent que les frais et tarifs limitent leur accès aux soins de santé. Afin d'économiser, certaines éloignent les rendez-vous chez le dentiste ou chez l'optométriste ou arrêtent tout simplement d'y avoir recours, rapportent-elles dans les groupes de discussion. D'autres femmes attendent les coupons de réduction afin d'économiser sur les produits de la pharmacie.

LE COMMUNAUTAIRE AU SECOURS DU RÉSEAU PUBLIC

Les travailleuses de centres de femmes effectuent des tâches qui devraient être assumées par les centres de santé et de services sociaux (CSSS). Dans toutes les régions du Québec, en rencontres régionales, les travailleuses rapportent que les centres de femmes reçoivent beaucoup de visites de femmes ayant des difficultés de santé mentale qui

sont dirigées vers les centres de femmes par les CLSC. Ces derniers demandent même régulièrement aux travailleuses de centres d'assurer un suivi. Les femmes ayant besoin d'aide psychologique (dont certains cas sont très lourds) sont également dirigées par les CSSS aux centres de femmes de leur région. C'est également le cas pour le soutien aux femmes âgées. Il y a donc une déresponsabilisation de l'État et une responsabilisation des centres communautaires qui n'ont pas toujours les moyens financiers suffisants pour assurer le service.

Près de 13 % des femmes consultées dénoncent la diminution du financement gouvernemental des publics. Le manque de financement qui se fait principalement sentir dans les milieux traditionnellement féminins a des conséquences directes sur les femmes. Pour les participantes, ce désengagement de la part du gouvernement contribue directement à l'effritement des services publics, à la diminution de leur accessibilité et à leur privatisation. Elles mentionnent

également que le sous-financement peut causer l'augmentation des écarts de richesse et le ralentissement du développement social des régions. Pour elles, le financement devrait en premier lieu être accordé aux services publics, plutôt qu'aux secteurs privés et aux augmentations de salaire.

« L'austérité me touche parce que les organismes communautaires sont coupés à l'os les uns après les autres, on sacrifie le service aux citoyens au profit de hausses de salaire, de bonus, aux profits des pétrolières, des corpos et des entreprises déjà multimilliardaires. »

– Montérégie

« L'austérité me touche parce que je sais que ce n'est pas la solution pour régler les problèmes des finances publiques. Parce que ce sont les plus démunis qui seront les plus touchés, parce que ce sont les régions qui seront davantage touchées. »

– Bas-Saint-Laurent

Pour un plus de 8% des répondantes, les médicaments ne sont pas suffisamment accessibles. Elles mentionnent principalement que le prix de ceux-ci est trop élevé. Les femmes soulignent également que l'assurance médicament est dispendieuse. Certaines d'entre elles se trouvent même obligées de se priver de ces médicaments pour satisfaire leurs besoins de base.

« L'austérité me touche parce que lorsqu'il faut choisir entre la nourriture ou les médicaments faute de budget suffisant, on n'aide aucune personne à améliorer sa santé physique et mentale. Le Québec est bien malade avec tous ces "docteurs" à la tête du gouvernement, "docteurs" qui ont toujours raison, bien entendu! »

– Montérégie

« L'austérité me touche parce que je paie une taxe "santé", je paie une "assurance médicament", mais je dois aussi payer mon médecin parce que le système n'en a pas à m'offrir. Je paie aussi

mes médicaments qui sont toujours plus chers. Je paie, paie, paie... Mais quels sont les services que j'ai en retour? J'en ai marre!»

– Lanaudière

Pour plus de 6 % des femmes, l'augmentation des tarifs du transport collectif les restreint dans leurs déplacements. Certaines d'entre elles se voient obligées de limiter leurs déplacements en restant chez elles, de laisser tomber la carte opus mensuelle ou de marcher plutôt que de prendre l'autobus afin de faire des économies. Cette perte d'autonomie a des conséquences sur la vie quotidienne des femmes (carrière, enfants, loisirs) et peut causer de l'isolement.

« L'austérité me touche parce que tout a augmenté, les tarifs du transport en commun, Hydro-Québec, les taxes à Longueuil donc mon loyer a augmenté, mais mon petit salaire de travailleuse à temps partiel n'augmente pas aussi vite. Conséquence sur ma vie sociale : je n'ai plus les moyens financiers

de m'acheter une passe d'autobus, mes transports sont donc limités. »

– Montérégie

« L'austérité me touche parce que le transport en commun augmente tellement que je ne pourrai plus acheter de passe d'autobus »

– Montérégie

L'augmentation du coût des services de transport est contraignante pour les femmes. Dans les groupes de discussion, elles parlent de l'importance d'alternatives telles que le covoiturage et le taxi-bus. Certaines manquent parfois leurs rendez-vous médicaux, qu'ils soient ou non hors de la ville, par manque d'argent et de temps. Nécessairement, la privation au niveau du transport accentue l'isolement des femmes. Cet aspect sera abordé plus loin dans cette recherche. À ce sujet, il ressort des rencontres régionales de centres de femmes que l'augmentation du coût des transports fait en sorte que les femmes sont moins présentes aux actions collectives. La mobilisation est plus difficile qu'avant.

▪ JEUNES

Plus de 27 % des femmes consultées constatent des impacts directs de la diminution des ressources dans les services publics destinés aux enfants et aux étudiants-es. Les mères et les étudiantes dénotent, entre autres, l'augmentation des tarifs des centres de petite enfance (CPE) et des garderies, l'augmentation des coûts du service de garde à l'école primaire, l'augmentation des frais de scolarité au cégep et à l'université, la diminution de la disponibilité de personnes ressources pour les élèves ayant des difficultés d'apprentissage scolaire, la diminution des ressources matérielles et le montant élevé de la taxe scolaire.

« L'austérité me touche parce que je suis une mère monoparentale de 3 enfants. Les enfants ont des handicaps invisibles ainsi que des TDAH. Ils doivent être dans des classes ADAPTÉES pour leurs conditions particulières!!! Le matériel coûte cher en plus. De plus, l'école exige des collations santé... Puisque je vis de l'aide sociale, il m'est parfois difficile, dans

certaines parties du mois, de me procurer des denrées FRAÎCHES... Les prix sont parfois exorbitants. Tant que leurs handicaps leur nuiront, je me dois pour eux de rester à la maison, à la disposition de l'école. »

– Estrie

« L'austérité me touche parce que les modifications des règles budgétaires concernant l'implantation d'installations en garderie CPE ont mis le holà dans le projet d'ouverture de services à l'enfance à St-Mathieu, projet pour lequel je suis bénévole depuis 2010, depuis le début de la grossesse de mon 1er enfant en fait. 21 places en garderie avaient pourtant été acceptées et jugées nécessaires comme service de proximité, mais bon, je vais continuer de faire la route matin et soir à 2 garderies différentes de 2 municipalités différentes pour 80 km par jour, même ceux où je travaille dans mon propre village et pour ces autres jours où je travaille de la maison. »

– Mauricie

« L'austérité me touche parce que je suis une étudiante en région éloignée, mes professeurs ne se déplacent plus, ils sont en vidéoconférence (skype). De plus, pour nos évaluations, plus de déplacement pour les profs (pas de budget). Les évaluations se font par téléphone, mais l'équipement n'est pas présent. Nous payons le prix. Rappelez-vous nous sommes l'avenir. »

– Abitibi-Témiscamingue

S'ORGANISER AUTREMENT POUR PRENDRE SOIN DES ENFANTS

Les femmes abordent ce sujet dans les groupes de discussion. Elles soulignent qu'il est nécessaire pour elles de s'organiser entre mères lors des journées pédagogiques pour la garde des enfants. L'augmentation des tarifs des services de garde oblige plusieurs femmes à s'organiser autrement, cela augmente leur travail invisible. Certaines repoussent leur retour sur le marché du travail.

LA SOLLICITUDE DES CENTRES POUR DU SOUTIEN AUX ENFANTS

Cette réalité est ressortie de rencontres régionales. Certaines travailleuses de centres ont effectivement rapporté recevoir des demandes en provenance d'écoles pour venir en aide aux élèves ou étudiantes. Par ailleurs, les travailleuses de centres observent également que les coupures dans les services de garde obligent certaines d'entre elles à mettre de côté leur carrière ou à faire de plus longs déplacements pour reconduire leurs enfants.

■ AÎNÉES

Plus de 7% des répondantes remarquent ou subissent la dégradation des services reliés aux personnes âgées. Principalement, les femmes à la retraite disent avoir de la difficulté à payer tous les frais relatifs aux besoins de base (la nourriture, le logement et l'électricité) en plus des soins de santé et des médicaments qui leur sont nécessaires. Elles parlent également des coupures dans les régimes de retraite. Ces coupures causent chez celles-ci de l'inquiétude et du stress quant à l'idée de vieillir de plus en plus pauvre.

« L'austérité me touche parce que je suis retraitée et que toutes les augmentations : loyer — hypothèque — hydro-Bell, nourriture, vêtements et médicaments nuisent à mes besoins primaires et m'apeurent de finir mes jours dans la pauvreté »

— Chaudière-Appalaches

« L'austérité me touche parce que même si nous sommes plus âgées, les hausses d'électricité, de médicaments autres nous affectent beaucoup. Avec seulement la pension de vieillesse, ces hausses sont abominables. De plus, la difficulté de se faire soigner, à obtenir des rendez-vous chez notre médecin ne devrait pas exister. Plus jeune, ce n'était pas ce que l'on nous promettait. »

— Laurentides



PLUS D'ACCOMPAGNEMENT POUR LES FEMMES ÂÎNÉES

Les centres de femmes reçoivent de plus en plus de demandes d'accompagnement de personnes âgées. Lors des rencontres régionales, les travailleuses de centres soulignent qu'elles doivent offrir davantage de soutien et d'accompagnement aux femmes âgées, puisque les services sont insuffisants ou inadaptés.

MANQUE DE SERVICES POUR LES ÂÎNÉES

Dans la majorité des régions, les femmes sont alarmées par la dégradation des services destinés aux âgées. Les femmes des régions de Montréal, de la Montérégie, de Lanaudière, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, de l'Estrie, du Bas-Saint-Laurent et de Chaudière-Appalaches manquent de soutien et de services. Par ailleurs, il est important de souligner que dans les témoignages, les femmes âgées disent ne pas avoir les moyens de payer leur médicament. ■

5.3. AUTONOMIE ÉCONOMIQUE ET PAUVRETÉ

▪ AUGMENTATION DE LA PAUVRETÉ

Plus de 26 % des femmes consultées s'appauvrissent. Il s'agit principalement de mères monoparentales, des femmes qui recourent à l'aide sociale, de femmes à la retraite et de travailleuses de classe moyenne. Les femmes affirmant être en situation de pauvreté évoquent souvent souffrir de solitude, de peur, de colère, d'insécurité ou de détresse.

« L'austérité me touche parce que je fais partie de la classe moyenne et j'ai l'impression qu'à force de me serrer la ceinture, je vais finir par m'étouffer... »

– Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine

« L'austérité me touche parce que je vois la pauvreté et l'inquiétude s'étendre comme une tâche partout autour de moi. VOTRE AUSTÉRITÉ, LE PEUPLE EN A ASSEZ. »

– Lanaudière

LA PERTE D'AUTONOMIE DES FEMMES BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE SOCIALE

Réunies en rencontres régionales, les travailleuses de centres soulèvent que les critères à l'aide sociale et les nouvelles coupures dans ce domaine sont très problématiques pour les femmes. En effet, l'aide sociale ne fait qu'un seul chèque pour un couple qui est souvent au nom de l'homme. Il y a donc une perte de l'autonomie financière des femmes et un contrôle de l'argent par l'homme.

▪ AUGMENTATION DES ÉCARTS DE RICHESSE

Plus de 11 % des femmes dénoncent l'augmentation des écarts de richesse. Elles mentionnent, entre autres, l'appauvrissement de la classe moyenne, des femmes et des groupes marginalisés à travers les coupures dans les services qui leur sont nécessaires. Elles dénoncent l'injustice lorsque des députés, par exemple, s'accordent des hausses de salaire, des bonus et des indemnités de départ en pleine période d'austérité.

« L'austérité me touche parce qu'au final, c'est toujours la classe moyenne ou à faible revenu qui écope et ce sont principalement les femmes et les familles monoparentales qui ont de la difficulté et qui ont besoin des services, mais ça, c'est coupé tout le temps. »

– Estrie

« L'austérité me touche parce que je trouve aberrant qu'un directeur, qu'un chef d'équipe ou qu'une personne-cadre augmente son salaire et se donne des indemnités de départ alors qu'on nous demande de faire des coupures, de se serrer la ceinture. C'est plus difficile d'accepter de faire des sacrifices. »

– Montérégie



■ AUGMENTATION DE LA PRIVATION

Plus de 3 % des répondantes se privent pour satisfaire leurs besoins essentiels et ceux de leur famille. Pour quelques femmes, la privation se fait au niveau des loisirs et des activités. D'autres doivent plutôt se priver de services de transport en commun, d'aliments frais, de médicaments, de vêtements ou d'un rendez-vous médical. La privation peut donc avoir des effets néfastes sur la santé mentale et physique des femmes. ■

« L'austérité me touche parce que je dois couper dans la nourriture ou au niveau des médicaments. »

– Côte-Nord

« L'austérité me touche parce que je vis sur le bien-être social. J'ai de la misère à arriver. L'austérité m'oblige à couper dans ce qui est vital. Je ne sais pas jusqu'où on peut reculer. »

– Montréal

5.4. CONDITIONS DE VIE DES FEMMES

▪ REcul DE L'ÉGALITÉ

Plus de 13 % des participantes vivent un recul de l'égalité entre les femmes et les hommes. Elles constatent un recul de l'égalité entre les sexes et une dégradation des conditions de vie des femmes. Ce recul se fait sentir sur plusieurs niveaux. Elles parlent, entres autres, de l'appauvrissement des femmes, de la précarisation des secteurs d'emploi traditionnellement féminin, des compressions dans les services sociaux touchant directement les femmes (CPE), de la détérioration de la santé mentale et physique des femmes, etc. Selon elles, les impacts de l'austérité sont beaucoup plus graves pour les femmes que pour les hommes.

« L'austérité me touche parce que le gouvernement nous fait reculer de 50 ans, en plus d'appauvrir la société, c'est-à-dire nous les femmes. Les riches continuent de s'enrichir!! Bravo continuez comme ça et c'est certain que les femmes resteront à la maison et iront sur le "B.S." »

Vous avez intérêt à changer votre façon de voir les choses! »

– Côte-Nord

« L'austérité me touche parce que ça me fait peur vu mon âge. Je me suis battue tellement pour avoir des droits dans cette société patriarcale. Je suis en train de perdre tous mes acquis »

– Bas-Saint-Laurent

IMPORTANCE DES CENTRES DE FEMMES

Plus de 5,5 % des femmes consultées accordent une grande importance aux centres offrant des services communautaires et dénoncent le sous-financement de ceux-ci. En période d'austérité particulièrement, les centres communautaires permettent aux femmes de trouver de l'aide, de se réchauffer, de s'éduquer, de se distraire, etc. Or, pour les femmes qui travaillent dans ces centres, les mesures d'austérité ont grandement

affecté leurs conditions de travail. Celles-ci accueillent désormais un plus grand nombre de participantes ayant des conditions de vie difficiles. Cela peut représenter une augmentation des tâches normalement effectuées par les services publics.

« L'austérité me touche parce que je suis travailleuse du communautaire et que nous devons répondre à de plus en plus de personnes en situation de pauvreté. Nous-mêmes n'avons pas d'augmentation de subvention, il est difficile de répondre à plus de gens quand nos propres conditions de travail sont menacées. »

– *Bas-Saint-Laurent*

« L'austérité me touche parce que je suis régulièrement au centre de femmes et ça m'aide beaucoup psychologiquement et ça me sort de mon isolement et s'il y a des coupures, il y aura moins de cours. »

– *Montérégie*

Dans les groupes de discussion, les femmes expliquent pourquoi les centres de femmes sont importants pour l'amélioration de leurs conditions de vie. Les centres de femmes permettent aux participantes de briser leur isolement en participant à la vie associative ou aux activités gratuites ou abordables. L'éducation populaire est également très appréciée des participantes. Cette éducation permet, entre autres, aux femmes de se regrouper et de se mobiliser.

En discussion aux tables régionales, les travailleuses s'entendent pour dire, par ailleurs, que la dynamique à l'intérieur des centres a beaucoup changé. Il y a une augmentation du nombre de femmes ayant des problématiques plus grandes. Cela peut parfois apporter des complications au sein du groupe. Également, l'arrivée de nouvelles participantes peut être difficile puisqu'elles ne sont pas toutes familières avec la mission des centres de femmes. Plusieurs d'entre elles perçoivent les centres comme un lieu de services plutôt qu'un lieu de rencontres, d'échanges, d'entraide et d'action.

▪ AUGMENTATION DU TRAVAIL INVISIBLE

Environ 5 % des répondantes voient leur travail non rémunéré augmenter. Plusieurs femmes sont devenues proches aidantes ou ont plus de soutien à donner aux membres de leur famille, parce que le soutien public n'est pas offert ou n'est pas suffisant. Certaines considèrent l'option de travailler à temps partiel ou de quitter leur emploi pour s'occuper des enfants et du foyer. Cela a souvent pour conséquence l'épuisement des femmes qui doivent déployer beaucoup plus d'énergie, sans qu'elles ne vivent pour autant une augmentation salariale.

« L'austérité me touche parce que je suis une femme. Nous les femmes, nous sommes déjà plus pauvres que les hommes. Des coupures dans les écoles, les services de garde appauvris davantage, c'est un recul et certaines femmes vont faire le choix de rester à la maison. Plusieurs emplois de qualité seront coupés. Et c'est des emplois principalement occupés par des femmes.

Vous appauvrissez les plus démunies. Je suis extrêmement déçue du gouvernement actuel »

– Estrie

« L'austérité me touche parce que je vois des femmes ayant un revenu modeste se questionner sur la pertinence de leur présence sur le marché du travail parce que le coût des services de garde augmentera de façon dramatique puisqu'on le calcule sur le revenu familial. »

– Montérégie

Les femmes qui ont des enfants, des petits-enfants et des parents toujours en vie sont particulièrement éprouvées par les diminutions de services, puisque trois générations comptent sur leur disponibilité et leur soutien : garde des petits-enfants, soutien financier des enfants, accompagnement des parents malades.



▪ AUGMENTATION DE L'ISOLEMENT

Plus de 2 % des répondantes vivent de plus en plus d'isolement. Le manque de moyens financiers les oblige à limiter leurs déplacements et leurs activités. Certaines femmes peuvent alors se retrouver avec une vie sociale presque nulle.

« L'austérité me touche parce que l'augmentation des frais de garderie m'empêche d'aller en vacances parce que cela va me coûter trop cher. »

– Montérégie

« Hydro-Québec augmente. Loyer augmente. Chèque d'aide sociale n'augmente pas. J'ai moins d'argent pour vivre, pas de qualité de vie. Je survis. »

– Montérégie

Dans les groupes de discussion, les participantes expliquent comment elles vivent leur isolement. Cet isolement se traduit par la diminution des déplacements et des activités

sociales que ces déplacements leur permettaient de faire. Elles n'ont plus d'argent pour se déplacer, n'ont plus d'argent pour sortir. Elles ne vont plus au cinéma, au restaurant, au gym, cessent leurs abonnements aux revues et journaux, etc. De plus, certaines n'ont pas suffisamment d'argent pour que leurs enfants puissent avoir des activités sociales ou sportives. Afin de pouvoir participer à des activités hors de la maison, plusieurs doivent attendre les rabais et les prix réduits ou doivent être à la recherche d'activités gratuites dans leur quartier.

▪ DIMINUTION DE LA NATALITÉ

Plus de 2,5% des participantes modifient leur planification familiale. Les femmes abordent principalement le sujet des cliniques de fertilité qui sont de moins en moins accessibles pour les couples et de l'accès à l'avortement, qui est limité en raison de la distance des cliniques et des frais encourus pour s'y rendre. Par ailleurs, certaines femmes remettent en question la possibilité d'avoir des enfants à cause de la hausse des coûts des services de garde, à cause de la dégradation des services publics.

« L'austérité me touche parce que la hausse des tarifs des CPE me touche, car ce sont les enfants qui vont faire la société de demain. Cette hausse va avoir un impact au niveau de la décision de certains parents d'avoir d'autres enfants. Pour la femme sur le marché du travail, ça va lui causer un obstacle pour retourner au travail. Investir dans la famille, c'est investir dans l'économie puisque ces enfants vont payer des impôts plus tard. Il faudrait mieux se concentrer à développer plus de places en garderie, car plusieurs parents n'y ont même pas accès. »

– *Mauricie*

▪ AUGMENTATION DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Plus de 2 % des répondantes craignent ou vivent une augmentation de la violence. L'augmentation du coût de la vie peut créer des tensions et des chicanes de couple par rapport au budget qui diminue. Les participantes soulignent également que les mesures

d'austérité réduisent l'autonomie économique des femmes et peuvent créer une plus grande dépendance économique au conjoint. Cela peut nuire à la santé physique et mentale des femmes qui sont prises dans un cycle de violence conjugale. Les femmes soulèvent également la répression policière qui est de plus en plus sévère et violente.

« L'austérité me touche parce que le chèque d'aide sociale est coupé lorsqu'il y a un conjoint de fait. Il n'y a qu'un seul chèque pour les deux. Impacts : plus de pauvreté, moins d'autonomie personnelle, s'il y a de la violence conjugale, il peut avoir des problèmes de sécurité. »

– *Montérégie*

« L'austérité me touche parce que depuis plusieurs ANNÉES je vois des étudiants qui dénoncent se faire tabasser, poivrer, harceler, dénigrer, insulter, démoniser, blesser gravement par la police de Montréal, de Québec et la

SO. Parce qu'un étudiant a perdu un œil à cause d'une flashbomb et une étudiante a reçu une balle au visage à bout portant à coup de gun lacrymo. Et ce ne sont que les plus médiatisés. »

– Montérégie

■ PERTE DE POUVOIR

Plus de 2 % des femmes constatent que les mesures d'austérité affectent la démocratie et leur pouvoir politique.

La démocratie du Québec est ici remise en question par les participantes, car elles ne se sentent pas écoutées et représentées par le gouvernement. Elles observent que l'intérêt des élus-es et des classes dirigeantes passe avant l'intérêt de la population. Il en résulte qu'une minorité de gens profite alors des politiques gouvernementales.

« L'austérité me touche parce qu'elle bouscule mes convictions face à la démocratie, elle augmente le fossé entre les riches et les pauvres et fait en sorte

que les inégalités perdurent. Elle fait reculer les acquis d'accessibilité à la santé, à l'éducation. Elle pourrait compromettre mon espoir de vieillir en santé. Elle compromet le bien-être de mon fils et de mon petit-fils. Elle engendre la violence... l'insécurité, la peur. »

– Mauricie

« L'austérité me touche parce que nous croyons au renforcement de la démocratie et à une participation citoyenne active, L'austérité, c'est NON! »

– Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

LA DÉSINFORMATION MÉDIATIQUE

Réunies en rencontres régionales, les travailleuses de centres soulèvent de plus en plus de désinformation de la part des médias. Elles soulignent les discours alarmistes qui ne font qu'augmenter les tensions, le désintéressement et le sentiment d'impuissance.

MOINS DE POUVOIR DANS LES RÉGIONS « ÉLOIGNÉES »

La compilation des témoignages fait ressortir un enjeu commun aux régions dites « éloignées ». Les femmes provenant des régions de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, du Bas-Saint-Laurent, de la Mauricie, de la Côte-Nord et de l’Abitibi-Témiscamingue vivent une diminution du développement social dans leur région depuis la mise en place des mesures d’austérité.

L’abolition des conseils régionaux des élus (CRÉ) et des conseils locaux de développement (CLD) a eu un impact très important sur les régions du Québec, sur leur capacité à organiser leur développement social et économique. Cette diminution du développement social a des effets directs sur l’accessibilité des services et sur les emplois. Des postes de qualité, occupés par une majorité de femmes, ont été abolis en même temps que les CRÉ, CLD et autres pôles régionaux ministériels. ■

5.5. DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

■ DIMINUTION DU SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Plus de 12 % des femmes consultées sont préoccupées par la diminution du développement social et économique de leur région. C’est dans les régions de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et du Bas-Saint-Laurent qu’elles sont plus nombreuses à se manifester sur ce thème. Cela peut se caractériser par une diminution des services destinés aux citoyens et aux citoyennes, une précarisation des emplois, une suppression de postes, une augmentation du chômage, une augmentation de la pauvreté des femmes, un exode vers les villes. Elles dénoncent le mépris du gouvernement face aux régions dites « éloignées » et elles sont inquiètes pour l’avenir de leur région, de leurs enfants ou de leurs petits-enfants.



« L'austérité me touche parce qu'elle coupe de plus en plus de postes dont plusieurs de qualité empêchant ainsi d'améliorer son sort, favorisant la pauvreté et l'exode vers les grands centres. Personnellement, avec ces coupures, je me retrouve avec une nouvelle équipe et un supérieur immédiat qui sont à Québec et avec lesquels j'ai peu de contacts. Stress, inquiétude, peur de perdre mon emploi, de ne pas être utilisée pour mes compétences, etc. »

– Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

« L'austérité me touche parce que j'ai l'impression, NON ! La forte conviction qu'on ne se respecte pas, voire qu'on méprise les régions éloignées. "On", c'est-à-dire, le gouvernement, par ses coupures, nous entraîne vers la pauvreté. De ce fait, subtilement, il nourrit l'exode, crée des révolutions, se désengage. »

– Bas-Saint-Laurent ■

5.6. SANTÉ GLOBALE DES FEMMES

Les impacts présentés ci-haut affectent tous les aspects des conditions de vie des femmes. Les mesures d'austérité les touchent économiquement, socialement, politiquement, physiquement et psychologiquement. **L'impact des mesures de l'austérité sur la santé mentale des femmes est identifié par plus du quart des participantes.** La réduction de l'accessibilité des services de santé et des services sociaux, l'augmentation des coûts des besoins de base, l'augmentation de la pauvreté, la dégradation des conditions de vie et la diminution du développement social des régions dites « éloignées » affectent grandement la santé des femmes. La plupart d'entre elles éprouvent de la peur, de l'anxiété, du stress, de la préoccupation, de la détresse, de la colère, de la haine et de l'insécurité. De plus, la réduction de l'accessibilité aux services de santé et aux services sociaux ainsi que l'augmentation de la pauvreté des femmes les empêchent bien souvent de sortir de cet état.

« L'austérité me touche autant au niveau médical que financier. Je travaille et j'ai de la difficulté pour mes besoins essentiels. Besoin d'un dentiste, pas capable. Les lunettes, pareil. Pourtant je travaille. Je trouve ça stressant de toujours compter et j'ai peur que ça empire. Je travaille dans le communautaire j'ai peur de perdre mon travail s'il y a des coupures à ce niveau. L'austérité touche toutes les femmes. Et dans mon travail, je vois aussi l'inquiétude et la pauvreté. Pas drôle quand la paye arrive et qu'il te reste tout juste 5 \$.»

– *Mauricie*

« L'austérité me touche parce que je me sens insécure, je me sens parfois impuissante ! Je ne me sens pas écoutée, mal représentée. Qui profite de ces politiques ? Les banques ? »

– *Montréal*

« L'austérité me touche parce que je suis intervenante et je côtoie la détresse,

le désespoir, la colère, l'impuissance des gens qui sont dépassés par la situation. Moi-même je ne sais pas si au niveau de mon emploi qui est mal reconnu par le gouvernement je risque de le perdre. L'insécurité que vous suscitez est en train de rendre malade notre société. Et pourtant votre travail vise à servir les citoyens et non les punir. »

– *Montérégie*

Interrogées à ce sujet dans le cadre de groupes de discussion, les femmes exposent leur grande préoccupation financière et ses multiples impacts sur leur santé. Les femmes doivent continuellement concentrer leur énergie pour penser à des stratégies d'économie. Cela demande de faire des choix difficiles et d'avoir constamment recours à la débrouillardise. Pour d'autres, les mesures d'austérité entraînent carrément une impossibilité de faire des choix et des économies. Les femmes parlent de colère, de stress, de dépression, etc. C'est toute leur vie qui est alors affectée, leur santé mentale et leur santé physique. ■

6. ANALYSE DES DONNÉES

Les données recueillies bonifient l'hypothèse qui a été mise de l'avant par L'R des centres de femmes du Québec lors du lancement de la campagne des 12 jours d'action contre les violences faites aux femmes, le 25 novembre 2014. Plus complexe qu'une violence économique faite aux femmes, l'austérité aurait plutôt l'effet d'amplifier la discrimination systémique à l'endroit des femmes. En d'autres mots, elle causerait d'importants reculs sur les conditions de vie des femmes parce qu'elles sont des femmes, et ce, à plusieurs niveaux simultanément.

En effet, il semblerait que les mesures d'austérité contraignent le groupe social des femmes à faire certains choix économiques, mais il apparaît qu'elles le limitent aussi socialement et juridiquement, l'empêchant de réaliser ses droits économiques, sociaux et culturels. Il pourrait être à propos, par conséquent, de parler de violence systémique. Le caractère systémique

de la violence des mesures d'austérité sur les femmes peut être résumé de la manière suivante : chaque limitation ou contrainte générée par les mesures d'austérité à certains égards contribue à l'amplification des limitations ou contraintes générées par les mesures d'austérité à d'autres égards.

Afin d'exposer plus clairement l'effet systémique des mesures d'austérité, est d'abord mise en lumière l'incidence des mesures d'austérité sur les conditions de travail et sur l'autonomie économique des femmes. Ensuite, l'effet de cet appauvrissement des femmes sur les rôles sociaux de genre est présenté. Ces différentes conséquences sont finalement mises en relation avec les droits économiques, sociaux et culturels. ■



6.1. DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES METTANT LES FEMMES À PIED

• LES SECTEURS D'EMPLOI TRADITIONNELLEMENT FÉMININS

Avant de regarder globalement les politiques économiques, il faut savoir que les secteurs d'emploi traditionnellement féminins sont encore majoritairement occupés par des femmes. En effet, malgré une féminisation importante du marché du travail, la ségrégation professionnelle n'a diminué que de 7 pour cent en 31 ans, entre 1970 et 2001 (Dallaire, 2007). Tel que le Secrétariat à la condition féminine en fait mention dans les données statistiques décrivant l'emploi des femmes, près du tiers de l'emploi féminin se retrouve parmi 10 professions. L'emploi féminin est, de fait, concentré dans les domaines de l'éducation, des soins aux personnes, de la vente et des services et du soutien administratif.

• LES SECTEURS D'EMPLOI PRINCIPALEMENT CIBLÉS PAR LES MESURES D'AUSTÉRITÉ

Maintenant, il faut souligner que les secteurs d'emploi où travaillent plus de la moitié des femmes sont, depuis 2008, les cibles de graves réductions budgétaires décidées par le Gouvernement du Québec. En effet, comme le rapporte l'étude de l'IRIS intitulée *Les mesures d'austérité et les femmes : analyse des documents budgétaires depuis novembre 2008*, alors que les mesures de relance économique faites par le Gouvernement du Québec adressées aux secteurs traditionnellement masculins représentaient 7,3 G\$, celles orientées vers des secteurs traditionnellement féminins ne représentaient, quant à elles, que 3,5 G\$. Puis, en matière de réduction, ce sont les secteurs féminins qui ont eu droit aux pires : 13 G\$ comparativement à 9,9 G\$ dans les secteurs masculins.

• LE GROUPE SOCIAL DES FEMMES A PERDU PLUS D'EMPLOIS À CAUSE DES MESURES D'AUSTÉRITÉ

Ces mesures économiques se concrétisent dans les communautés québécoises. Les centres de femmes observent, depuis janvier 2015, des suppressions de postes pour une majorité de femmes : dans les Carrefours jeunesse emploi, les Centres locaux de développement, les Centres de la petite enfance (CPE), les Sociétés de développement économique, les Conseils régionaux des élus, les Centres de santé et de services sociaux, les Municipalités régionales de comté, les Commissions scolaires, les bureaux régionaux du Conseil du statut de la femme, l'Office municipal de l'habitation du Québec, Tandem, les Écoquartiers, les Corporations de développement économique communautaire, les Centres locaux de santé communautaire.

Les mesures d'austérité contraignent le groupe social des femmes à perdre des emplois de qualité, à vivre du chômage, à diminuer sa qualité de vie, à diminuer ou à perdre son autonomie économique. ■

6.2. DES COMPÉTENCES « FÉMININES » SOUMISES À L'ÉCONOMIE

■ LES COMPÉTENCES CULTURELLEMENT FÉMININES

Avant d'expliquer en quoi les compétences féminines sont au service de l'économie, il importe de rappeler ce que sont les compétences « féminines ». Les rôles sociaux du genre féminin, enseignés aux filles dès leur naissance, soutiennent l'économie mondiale, garantissant aux sociétés que les travaux dits « naturellement féminins » soient faits gratuitement (travail invisible) ou à très faible coût (secteurs d'emploi traditionnellement féminins) (Bessaïh, La pauvreté...) :

Sur le marché du travail, les emplois les moins bien payés sont souvent ceux que l'on associe au travail accompli par les femmes.

On observe qu'une partie du travail des femmes demeure ignorée, donc sans

valeur sur le plan salarial.

Par exemple, pour évaluer la rémunération d'une secrétaire-réceptionniste, on ne tient pas compte des compétences comme la capacité d'écoute ou la capacité d'effectuer plusieurs tâches en alternance rapide. Ou encore pour des emplois de préposée aux bénéficiaires, on omet de considérer la présence de mourantes, de déficientes mentales ou de personnes hostiles comme un aspect qui nécessite une rémunération. On considère encore, à tort, que les femmes sont des « aidantes naturelles ». Et on n'a pas besoin de rémunérer ce qui est naturel ! Pourtant, la force physique est incluse dans le calcul de la rémunération quand il s'agit d'évaluer les salaires d'emplois masculins.

La première preuve de cette dévalorisation du travail féminin est l'écart de revenu entre les femmes et les hommes. Selon une étude commandée par le Secrétariat à la

condition féminine en 2005, six femmes sur dix gagnaient moins de 20 000 \$ par année, tandis que les Québécoises gagnaient en moyenne 67 % du revenu des hommes (Dallaire, 2007).

Il importe de souligner que la pauvreté du groupe social des femmes est encore pire pour les groupes de femmes qui vivent plusieurs discriminations. En effet, selon la même étude, deux tiers des femmes autochtones (66 %) gagnent moins de 20 000 \$ par année. Chez les personnes ayant un handicap, un peu plus des trois quarts des femmes (76,7 %) gagnent moins de 20 000 \$ par année. Sept femmes immigrantes nouvellement arrivées sur dix gagnent moins de 20 000 \$ par année.

La deuxième preuve de la dévalorisation du travail féminin : l'omniprésence du travail invisible. Toujours difficile à quantifier vu son invisibilité, le travail invisible des femmes est pourtant bien connu de ces dernières. Accompagner la famille à l'hôpital, faire les courses d'un proche malade, s'occuper des enfants, faire le ménage, planifier la vie familiale, les repas, etc.

▪ **LES PROGRAMMES SOCIAUX FAVORISENT L'AUTONOMIE ÉCONOMIQUE DES FEMMES**

D'abord, il faut rappeler que devant la dévalorisation des compétences culturellement féminines, constatée il y a déjà plusieurs dizaines d'années, des féministes, partout sur la planète, ont revendiqué à leurs gouvernements de favoriser l'autonomie économique des femmes en finançant et en organisant des services publics et des programmes sexospécifiques, c'est-à-dire des programmes répondant spécifiquement à des enjeux féminins, comme la violence conjugale. Ces féministes revendiquaient des services publics et des programmes sexospécifiques parce que, grâce à ces derniers, les femmes sont libérées de la charge économique, tant en temps qu'en argent, des rôles sociaux qu'elles ont appris à jouer : la garde d'enfants, l'éducation préscolaire, l'enseignement, les soins infirmiers et le travail social (ONU femmes, 2015).

Dans les pays occidentaux, plusieurs programmes sexospécifiques ont vu le jour, comme les Centres de la petite enfance (CPE), les centres de femmes ou les maisons d'hébergement. Plusieurs États occidentaux ont aussi nationalisé les

services publics. Bref, les services publics et les programmes sexospécifiques sont des outils collectifs créés notamment pour permettre l'autonomie économique des femmes, pour les libérer de leur position de vassalité historique, c'est-à-dire une position à la fois de dépendance économique et de soumission.

Alors, à titre d'exemple, lorsque le Gouvernement du Québec décide de revenir sur sa décision d'offrir des services de garde éducatifs à la petite enfance à contribution réduite, et ce, alors que son propre ministère à la Condition féminine évaluait, en 2007, cette mesure comme grande responsable de l'augmentation de l'activité des mères de 25 à 44 ans (Dallaire, 2007), il est possible d'en conclure que l'activité économique des mères de 25 à 44 ans n'est pas importante pour le gouvernement, non plus que leur autonomie économique d'ailleurs.

Qui plus est, en limitant l'accessibilité de ces services, le gouvernement compte sur les compétences culturellement féminines pour reprendre le flambeau des services de garde en prouvant, du coup, que de mettre les compétences « naturellement féminines » au service de

l'économie est un bon moyen de diminuer les dépenses publiques.

Par ailleurs, selon la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques, «l'augmentation du PIB induite par le programme de garde à contribution réduite est [...] estimée à 5,1 G\$» alors que, en 2011, le programme des garderies coûtait 2,24 G\$ par année (Radio-Canada, 2014), pour un bilan comptable positif. Bref, les dépenses publiques ne diminueront pas réellement en diminuant le financement public des CPE, puisque le programme permettait une augmentation du PIB supérieur aux coûts nécessaires pour le faire fonctionner.

De plus, comme mentionnés plus tôt, les écarts salariaux sont encore importants entre les femmes et les hommes. Selon la source, le salaire féminin moyen oscille de 67 à 70 % de celui des hommes. Et ce taux est encore plus bas lorsqu'on observe les revenus moyens des femmes autochtones, immigrantes ou celui des femmes vivant avec un handicap. Si le paiement des services de garde devient impossible à assumer, les couples seront tentés de couper le revenu le plus bas des deux, soit celui des femmes, comme le mentionne le Conseil du statut de la

femme dans son avis sur l'impact de la modulation de la contribution parentale aux services de garde subventionnés. Ce retour en arrière, justifié par un manque de sous est un grave recul pour l'autonomie économique des femmes, en plus d'obliger nombre d'entre elles à «choisir» de rester à la maison.

Bref, lorsque l'État coupe dans les services publics et dans les programmes sexospécifiques, il se décharge de rôles sociaux importants qui retournent principalement dans la cour des femmes, puisque ce sont elles qui ont appris à jouer ces rôles au moyen de leur socialisation de genre. De plus, le gouvernement du Québec dévalorise ces tâches et ces compétences, au propre comme au figuré. En les ramenant dans la sphère privée, elles redeviennent des responsabilités relevant culturellement des femmes et elles redeviennent offertes gratuitement.

Les mesures d'austérité renforcent les rôles sociaux de genre, puisqu'elles incitent le groupe social des femmes à perdre ou à diminuer son autonomie économique tout en augmentant son travail invisible et son isolement domestique. ■

6.3. DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES QUI APPAUVRISSENT LES FEMMES

Depuis 2008, la majorité des mesures de relance économique ciblent les secteurs d'emploi traditionnellement masculins, alors que la majorité des mesures d'austérité ciblent les secteurs d'emploi féminins. Au total, depuis 2008, le groupe social des femmes a perdu 9,5 milliards, alors que celui des hommes en a perdu 2,6 (Couturier, 2015). Par ailleurs, avant même de prendre en considération les mesures d'austérité, les femmes étaient plus pauvres que les hommes. Le portrait est par ailleurs bien pire pour les femmes autochtones, immigrantes ou pour les femmes vivant avec un handicap.

À ce sujet, il faut rappeler que trois ans avant que l'étude rapportée ci-dessus ne soit réalisée, au Québec : six femmes sur dix gagnaient moins de 20 000 \$ par année, sept femmes autochtones sur 10 gagnaient moins de 20 000 \$ par année, sept femmes immigrantes nouvellement arrivées sur dix gagnaient moins de 20 000 \$ par année et 8 femmes vivant avec un handicap sur 10 gagnaient moins de 20 000 \$ par année (Dallaire, 2007).

Les mesures d'austérité appauvrissent le groupe social des femmes, un groupe social vulnérable qui représente plus de la moitié de la population. ■

6.4. ÉGALITÉ DE DROITS, DROITS BAFOUÉS ET INÉGALITÉ DE FAITS

■ LES DROITS ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS

Le Gouvernement du Québec et le Gouvernement du Canada se sont engagés, en droit international, à ce que leurs lois, leurs politiques et leurs programmes respectent les dispositions du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC), entrées en vigueur en 1976 (Fortin-Legris, 2005). Dans ce Pacte, les articles 2 à 5 précisent quelles sont les obligations juridiques des États signataires. L'article 2.1 (Nations unies, 1976) mérite d'être souligné, compte tenu des données présentées dans ce rapport :

Chacun des États partis au présent Pacte s'engage à agir, tant par son effort propre que par l'assistance et la

coopération internationales, notamment sur les plans économique et technique, au maximum de ses ressources disponibles, en vue d'assurer progressivement le plein exercice des droits reconnus dans le présent Pacte par tous les moyens appropriés, y compris en particulier l'adoption de mesures législatives.

À ce sujet, la Ligue des droits et libertés insiste sur deux éléments. D'une part, la réalisation progressive de certains droits ne peut pas être interprétée comme une autorisation à reporter la réalisation des droits reconnus par le Pacte. D'autre part, certains droits sont formulés de telle sorte qu'ils ne devraient pas être « appliqués progressivement ».

D'un premier côté, donc, au sujet de la progressivité mentionnée dans l'article 2.1, la Ligue précise qu'elle « ne peut jamais être interprétée comme autorisant l'État à reporter indéfiniment l'adoption des mesures susceptibles d'assurer l'exercice et la réalisation des droits reconnus dans le Pacte ». Cette progressivité ne signifie pas que les droits sont comme des objectifs

à atteindre, mais renvoie plutôt aux écarts de richesse des pays signataires du Pacte. En effet, cette progressivité précise quels droits les pays devraient travailler à satisfaire prioritairement, en fonction des ressources disponibles. Selon cette logique, les pays « en voie de développement » doivent d'abord satisfaire les besoins de bases de toute la population, alors que les pays « développés » doivent non seulement garantir à toutes et à tous la satisfaction de leurs besoins de base, mais ils devraient aussi « améliorer de façon constante les conditions d'existence de leurs citoyens ». Afin d'y parvenir, le Pacte stipule qu'il faut une utilisation efficace des ressources, transparente et sans corruption, de même qu'une utilisation de tous les moyens appropriés : législatifs, judiciaires, administratifs, économiques, sociaux et économiques (Ligue des droits et libertés, 1998).

De l'autre côté, l'application immédiate de certains droits serait indubitable, toujours selon la Ligue. Leur formulation dans le Pacte fait en sorte que les États signataires doivent les rendre effectifs immédiatement. Il s'agit, notamment, de l'exercice des droits sans

discrimination, de l'égalité juridique des hommes et des femmes quant à leurs droits, et de l'égalité salariale des hommes et des femmes (Ligue des droits et libertés, 1998).

Avant de terminer sur ce point, voici quelques exemples de droits économiques, sociaux et culturels desquels les gouvernements du Québec et du Canada doivent assurer la réalisation, en droit international : l'interdiction de toute forme de discrimination, le droit à la sécurité sociale et aux assurances sociales, le droit de toute personne à un niveau de vie suffisant, le droit à une alimentation suffisante, le droit à un logement suffisant, le droit de chaque personne à la santé physique et mentale, le droit à l'éducation (Fortin-Legris, 2005).

▪ LES DROITS ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS COMPROMIS PAR LES MESURES D'AUSTÉRITÉ

Les femmes rapportent que les mesures d'austérité compromettent leurs capacités à satisfaire leurs besoins de bases. En effet, dans la section de présentation des données, il a été possible de constater que :

- **pour plus de 18 % des femmes consultées, l'augmentation du prix de l'hydroélectricité nuit à leur capacité de chauffer leur logis,**
- **pour plus de 15 % des femmes consultées, l'augmentation des tarifs et leur appauvrissement font qu'elles doivent diminuer la qualité et la quantité de nourriture consommée ;**
- **pour plus de 10 % des répondantes, l'augmentation constante du prix du loyer qui devient de plus en plus difficile à assumer,**
- **plus de 11 % des répondantes connaissent une dégradation de leurs conditions de travail ou se retrouvent au chômage.**

Questionnées à ce sujet, les femmes parlent de leurs stratégies : occuper plus d'un emploi à la fois, rechercher du logement social, contrôler l'utilisation de l'électricité, aller dans les banques alimentaires, etc. Ces stratégies et quelques autres sont mises en œuvre lorsque c'est possible, lorsqu'elles ont la santé et le temps nécessaires. Pour plusieurs, il n'y a plus d'emploi,

il n'y a plus d'électricité, les risques d'itinérance sont grands, les conditions de vie se dégradent. Elles ne réussissent pas à satisfaire leurs besoins de base.

■ DES DROITS INTERDÉPENDANTS

Lors de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme, à Vienne, en 1993, plusieurs principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et dans la Déclaration universelle des droits de l'homme ont été précisés. Cette conférence a notamment établi que les droits de l'homme sont aussi ceux de « la femme », et que « tous les droits de l'homme sont universels, indissociables et intimement liés » (Conférence mondiale sur les droits de l'homme, 1993).

Les données présentées dans la section trois illustrent bien que les droits sont interdépendants, intimement liés. Comme présentée ci-dessus, la pauvreté des femmes, amplifiée par les mesures d'austérité, diminue leur capacité à satisfaire leurs besoins de bases. Ainsi, la pression qu'exercent les mesures d'austérité sur le genre féminin augmente sa subordination économique tout en nuisant à sa santé globale.

En plus d'être discriminées au niveau de la satisfaction de leurs besoins de base, les répondantes témoignent de leur difficulté à satisfaire leur droit à la santé physique et mentale, à cause de la privatisation des services publics et de la réduction du financement public de ces services, conjointement à l'augmentation des taxes et des tarifs. En effet, comme mentionné plus haut, les femmes sont les principales travailleuses dans les tous les secteurs de services et les principales bénéficiaires des soins de santé et de services sociaux, tant parce qu'elles les utilisent personnellement que parce que, lorsqu'ils sont absents ou trop coûteux, ce sont elles qui offrent ces services à leur famille et à leurs proches.

Les données à ce sujet sont nombreuses dans la section 3 de ce rapport. En effet, alors que pour plus de 47 % des femmes consultées, l'accès aux services de santé et aux services sociaux est de plus en plus difficile, 5 % subissent déjà une augmentation de leur travail non rémunéré, le travail invisible. Interrogées à ce sujet, certaines mentionnent qu'elles envisagent de travailler à temps partiel ou quitter leur emploi

pour s'occuper des enfants et du foyer. D'autres encore sont surmenées par la multiplication de leurs responsabilités familiales. Les plus jeunes remettent en question l'idée de fonder une famille ou revoient à la baisse le nombre d'enfants projetés. Parallèlement, plus du quart des femmes interrogées insiste sur les conséquences des mesures d'austérité sur leur santé globale.

Avec ses politiques d'austérité, le gouvernement provincial discrimine les femmes et les pénalise de manière systémique : il nuit à – voire il empêche – la réalisation des droits économiques, sociaux et culturels des femmes ; il augmente leur chômage ou leur précarité économique ; il les contraint à assumer plus de travaux non rémunérés, ce qui tend à les cantonner dans des rôles sociaux de genre dévalorisés ; et il augmente leur isolement, puisque la pauvreté et le travail invisible les éloignent de l'espace public, les ramenant du même coup vers l'espace domestique.

Les mesures d'austérité amplifient la discrimination systémique des femmes.

■ **DISCRIMINER LES FEMMES AU NOM DE LA RIGUEUR ÉCONOMIQUE**

Les finances publiques, selon ce que rapporte le gouvernement, nécessitent les réductions qu'il a appliquées dans les services publics depuis le début de l'enquête menant à la production de ce rapport. À ce sujet, ONU femmes souligne une dimension importante des obligations des États en matière de réalisation des droits sociaux, laquelle nuance est tirée d'un engagement enchâssé dans le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC) :

Les États doivent également s'abstenir de prendre des mesures délibérément régressives, par exemple de décider de réductions des dépenses consacrées aux services publics qui sont essentielles à la réalisation des droits économiques et sociaux, ou des baisses d'impôts qui sont nécessaires au financement de ces services. Même dans un contexte de crise économique, les gouvernements doivent appliquer ces principes.

L'organisation économique des États doit prévoir, sans discrimination, la réalisation des droits économiques sociaux et culturels pour toutes et tous. Il existe des méthodes pour ce faire. En premier lieu, ONU femmes recommande aux gouvernements de penser leurs politiques macroéconomiques dans l'optique d'une réalisation progressive des droits au fil du temps. C'est le point de départ : il est impératif de mettre la satisfaction des droits au centre des priorités économiques de l'État, sans quoi ce dernier risque fort de mettre la recherche du profit devant ses obligations légales. Différentes stratégies sont proposées pour ce faire, mais il semble qu'il s'agisse de la condition minimale requise pour que tous les êtres humains puissent jouir de leurs droits (ONU Femmes, 2015).

• **POLITIQUES
MACROÉCONOMIQUES —
SOLUTIONS FISCALES**

Pour que soient disponibles les ressources requises afin de garantir à tous la réalisation de leurs droits, les gouvernements doivent prendre les mesures fiscales nécessaires.

ONU femmes mentionne qu'il importe d'augmenter les recettes publiques, de développer de nouvelles politiques budgétaires pour ce faire, telles qu'introduire de nouveaux impôts pour les secteurs pas assez imposés comme le secteur financier ou celui des ressources naturelles. Plus près du Québec, la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics suggère que 10 milliards de recettes supplémentaires pourraient augmenter les revenus de l'État au moyen de nouvelles « solutions » fiscales de mesures de contrôle des dépenses (Coalition, février 2015). ■



7. CONCLUSION

Suivant l'élection d'un gouvernement libéral majoritaire à la tête de la province québécoise, au printemps 2014, deux projets de loi ébranlent le réseau des centres de femme : le projet de loi 10, abolissant les agences régionales de santé et de services sociaux, et le projet de loi 28, abolissant les Conférences régionales des élus et diminuant l'accessibilité aux services de garde. En plus de subir les réformes institutionnelles nécessaires à l'instauration de ces changements législatifs, l'ensemble du réseau public est appelé, depuis, à diminuer ses dépenses. Les femmes ont rapidement réalisé que leurs enfants reçoivent moins de soutien scolaire, que leurs parents malades reçoivent moins de services, et qu'elles-mêmes ou leurs proches perdent leurs emplois, en même temps que le coût de l'épicerie

augmente. Les centres de femmes s'en rendent compte tout autant, puisque dès septembre 2014, beaucoup de nouvelles femmes se présentent à leurs portes, même que dans certaines régions les demandes de soutien vont jusqu'à doubler. Les demandes d'intervention individuelle, les demandes d'aide financière ou alimentaire d'urgence et le référencement fait par le réseau de la santé semblent expliquer cette augmentation.

Pour ces raisons, dès novembre 2015, L'R des centres de femmes du Québec dénonce l'austérité et entreprend une cueillette de données visant à dresser le portrait des effets des politiques économiques sur les femmes du Québec : les centres de femmes sont témoins des impacts de l'austérité sur les femmes. Ils ont réussi à mobiliser 501 femmes,



entre janvier et décembre 2015, pour témoigner des changements récents de leurs conditions de vie. Elles mentionnent vivre plusieurs reculs graves, allant de la satisfaction des besoins de base à l'accessibilité aux services publics, notamment les services de garde pour enfants et les services de soutien pour les personnes en perte d'autonomie. Leur santé physique et mentale est affectée, leur autonomie économique, diminuée. Certaines revoient l'idée d'avoir des enfants. Elles vivent consciemment le recul de l'égalité entre les femmes et les hommes, le déficit démocratique, sont très en colère ou très découragées. Elles voient les injustices, l'écart entre les riches et les pauvres augmenter. Elles sont lucides.

Leurs solutions sont celles de la débrouillardise et celles de l'espoir.

Elles utilisent les centres de femmes comme leviers pour organiser l'économie communautaire : groupes d'échanges de biens et de services, jardins communautaires, groupes d'achats, friperies. Les solutions qu'elles mettent en place sont des solutions de proximité qui leur permettent d'assurer la satisfaction de leurs besoins de base. Plusieurs souhaitent par ailleurs un combat solidaire pour que cessent les attaques à leurs conditions de vie, pour que toutes et tous puissent réaliser leurs droits ! Elles appellent la population à l'unité, à l'organisation d'un front commun visant à créer le rapport de force nécessaire pour que Québec organise son économie de sorte qu'elle ne favorise plus que la croissance du PIB, mais aussi celle des êtres humains qui y habitent. ■

8. RÉFÉRENCES

BESSAÏH, Nesrine. *La pauvreté : une décision politique*, L'R des centres de femmes du Québec, 2007, consulté le 18 janvier 2016, en ligne, [<http://www.rcentres.qc.ca/files/2007-pauvrete-decision-politique.pdf>]

BIRON, Martine. « Couillard veut parler de rigueur, pas d'austérité », *Ici Radio-Canada*, 20 mai 2014, [en ligne], [<http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/politique/2014/05/20/004-quebec-rentree-vice-president-assemblee.shtml>].

BOIVIN, Simon. « Plus de qualité dans les CPE confirme une étude », *Le soleil*, consulté le 15 janvier 2016, [en ligne], [<http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/education/201512/14/01-4931246-plus-de-qualite-dans-les-cpe-revele-une-etude.php>]

BOURGAULT, France et Diane MATTE. *Ce que nous savons de la violence envers les femmes : argumentaire pour les 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes*, automne 2010, 18 pages.

CATELLIER, Josette. *Aperçu des conditions de travail dans les centres de femmes à l'automne 2009*, L'R des centres de femmes du Québec, 2011, [en ligne], [<http://www.rcentres.qc.ca/files/conditions-de-travail-2011coul.pdf>].

CHOUINARD, Tommy. « Garderies : Couillard justifie la réforme du financement », *La Presse*, consulté le 15 janvier 2016, [en ligne], [<http://www.lapresse.ca/actualites/education/201511/26/01-4925013-garderies-couillard-justifie-la-reforme-du-financement.php>]

COALITION OPPOSÉE À LA TARIFICATION ET À LA PRIVATISATION DES SERVICES PUBLICS. *Mesures d'austérité annoncées depuis avril 2014, mars 2015, [en ligne], [http://nonauxhausses.org/wp-content/uploads/AfficheListedesmesuresAust%C3%A9rit%C3%A9mars2015.pdf].*

COALITION OPPOSÉE À LA TARIFICATION ET À LA PRIVATISATION DES SERVICES PUBLICS. *Nous avons les moyens de faire autrement!*, février 2015, consulté le 27 janvier 2016, [en ligne], [http://nonauxhausses.org/wp-content/uploads/Document10milliards2015.pdf]

COUTURIER, Eve-Lyne et Simon TREMBLAY-PEPIN. *Les mesures d'austérité et les femmes : analyse des documents budgétaires depuis novembre 2008, Institut de recherche et d'information socio-économique, février 2015, [en ligne], [http://iris-recherche.s3.amazonaws.com/uploads/publication/file/Femmes_et_austerite_WEB.pdf].*

CAP TURQUOISE. *Au nom du père, du fils et de l'austérité, février 2016, [en ligne], [http://www.rcentres.qc.ca/prive/2016/03/argumentaires-d%C3%A9non%C3%A7ant-la-violence-de-laust%C3%A9rit%C3%A9-deux-outils-du-cap-turquoise-pour-la-semaine-dacti.html].*

CONFÉRENCE MONDIALE SUR LES DROITS DE L'HOMME. *Déclaration et programme d'action de Vienne : 20 ans de travail pour vos droits.* Haut secrétariat des Nations Unies aux droits de l'homme et Département d'information des Nations Unies, août 2013, consultée le 14 mars 2016, [en ligne], [http://www.ohchr.org/Documents/Events/OHCHR20/VDPA_booklet_fr.pdf].

DALLAIRE, Louise. *D'égale à égal? : Un portrait statistique des hommes et des femmes*, 2007, 262 pages.

FORTIN-LEGRIS, Pierre-Louis et Marie-Ève RANCOURT. *Guide d'introduction aux droits économiques, sociaux et culturels : connaître nos droits pour en revendiquer le respect*. Ligue des droits et libertés, Montréal, 2015, consulté le 17 janvier 2016, [en ligne], [http://liguedesdroits.ca/wp-content/fichiers/pac-guide_introduction_desc2.pdf].

LIGUE DES DROITS ET LIBERTÉS (LDL), *Les droits économiques, sociaux et culturels : nature, contenu, obligation des états, applicabilité internationale et nationale*, 1998, consultée le 14 mars 2016, [en ligne], [<http://liguedesdroits.ca/wp-content/fichiers/PAC-1998-09-00-DESC.pdf>].

L'R DES CENTRES DE FEMMES DU QUÉBEC, *Femmes et Austérité : lancement d'une cueillette de données*, 20 janvier 2015, [en ligne], [<http://goo.gl/uowXon>].

L'R DES CENTRES DE FEMMES DU QUÉBEC, *Lancement de l'édition 2014 de la campagne des 12 jours d'actions*, 25 novembre 2014, [en ligne], [<http://www.rcentres.qc.ca/public/2014/11/lancement-des-12-jours-d.html>].

NATIONS UNIES. *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels*, Assemblée générale des Nations unies, 1976, consulté le 14 mars 2016, [en ligne], [<http://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/CESCR.aspx>].

GILKER LÉTOURNEAU, Valérie. « Les centres de femmes : témoins des impacts de l'austérité sur les femmes », *Droits et libertés*, numéro du printemps 2015, [en ligne], [<http://www.rcentres.qc.ca/public/2015/06/centres-de-femmes-temoins-des-impacts-de-lausterite-sur-les-femmes.html>].

ONU FEMMES, *Le progrès des femmes dans le monde 2015-2016 : transformer les économies, réaliser les droits*, 2015, consulté le 20 janvier 2016, [en ligne], [<http://progress.unwomen.org>].

OUELLET, Martin. « Des services publics pourraient disparaître, reconnaît Leitao », *La Presse*, le 26 août 2014, [en ligne], [<http://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-quebecoise/201408/26/01-4794711-des-services-publics-pourraient-disparaitre-reconnait-leitao.php>].

RADIO-CANADA, *Les garderies : des réponses à vos questions*, page consultée le 18 janvier 2016, [en ligne], [<http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/economie/2014/11/26/001-reforme-tarifs-garderies-subventionnees-reponses.shtml>].

RICHER, Jocelyne. « Jacques Daoust veut laisser s'exprimer les marchés », *Le Devoir*, 2 mars 2015, [en ligne], [<http://www.ledevoir.com/economie/actualites-economiques/433219/jacques-daoust-revendique-un-etat-moins-interventionniste-dans-l-economie>].

ROY, Nathalie. *Avis : Impact d'une modulation de la contribution parentale aux services de garde subventionnés sur la participation des femmes au marché du travail*, 2014, consultée le 18 janvier 2016, [en ligne], [<https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/avis-impact-dune-modulation-de-la-contribution-parentale-aux-services-de-garde-subventionnees.pdf>].

